

« Puisqu'il faut bien vieillir »

Un spectacle de théâtre-forum pour les personnes du troisième-âge



Principes d'un spectacle de théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



Comment a été créé ce spectacle

Les scènes présentées ci-dessous sont issues de différentes créations de la compagnie à la demande de la Conférence des financeurs, de Conseils départementaux, de CCAS, de villes, d'institutions de retraite complémentaire.

Contenu

Ci-dessous, les séquences parmi lesquelles choisir pour composer l'intervention. Il faut compter 3 ou 4 scènes pour composer un spectacle d'environ 1h30 (forum avec le public compris)

Nota : d'autres spectacles ont été créés concernant les personnes vieillissantes : la perte d'autonomie, les aidants familiaux, les aidants professionnels, l'amour au 3^{ème} âge,... Au besoin une scène ou deux de ces spectacles peuvent être rajoutées dans celui-là.

A la caisse

Une séquence à la caisse de la grande surface avec une personne qui s'agace de la lenteur de la sexagénaire et qui trouve que les personnes âgées n'ont pas à être là aux heures de pointe.

Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum

Le stage de chant

Une femme de plus de 65 ans fait un stage de chant . Mais les stagiaires sont tous jeunes et ils installent dans le stage d'autres rythmes, par exemple des ateliers décalés tard le soir, des repas eux aussi décalés... Elle n'a pas le physique pour suivre, les autres stagiaires n'ont pas vraiment l'intention de changer leurs fonctionnements festifs pour s'adapter à elle, elle ne se sent pas légitime pour le leur demander... et se demande si sa place est là.

Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum

Les petits enfants et leur grand-mère

Elle les a invités à une visite de Paris en Bateau-mouche pour leur faire plaisir et pour les voir. Ils sont pris par leur portable, leurs réseaux sociaux... et elle n'arrive pas à capter leur attention.

Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum

Chez le médecin

Elle est accompagnée de sa fille pour un rendez-vous médical, Le médecin ne s'adresse qu'à la fille et non à la patiente.

Cette séquence est jouée par 3 comédien.nes et l'animatrice du forum

Solidarité familiale difficile

La maman vit chez son fils. Il est très pris par ses occupations professionnelles et a trop peu de temps pour elle. Elle a fait appel au service d'aide à domicile pour la toilette (son fils est très pressé le matin et la brusque) et puis parce que ces longues journées de solitude lui pèsent.

Mais voilà, cela va coûter un peu d'argent alors, quand le fils s'en rend compte, il décline et dit à sa maman qu'il va continuer à s'occuper seul d'elle (son magasin de fleurs ne fonctionne pas très bien et la pension de sa maman l'aide bien).

Cette séquence est jouée par trois comédien.nes et l'animatrice du forum.

La chute

Il est paraplégique à la suite d'un AVC. Sa femme s'occupe de lui ainsi que son fils qui ne vit pas très loin et se rend très disponible pour son père. Mais le fils a dû partir en déplacement. Le monsieur demande à son épouse de le lever pour aller aux toilettes car il ne veut pas utiliser le bassin. Elle n'a pas la force de le lever. Comme il insiste, elle essaie et il tombe au sol. Il faut alors appeler les pompiers. Les pompiers se déplacent pour la troisième fois et signifient clairement qu'il faut trouver une autre solution. L'épouse appelle alors le service d'aide-ménagère pour demander si quelqu'un peut venir quand il a besoin d'aller aux toilettes car l'aide-ménagère qui intervient n'a pas non plus la force de le lever, l'infirmière non plus et le kiné ne vient que deux fois par semaine. Ce ne sera pas possible ; le service d'aide-ménagère ne peut pas assumer cette demande et conseille l'hospitalisation ou l'Ehpad.

Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le ménage non fait

L'agent vient pour nettoyer la chambre mais la personne âgée est déprimée et a besoin de parler alors l'agent finit par lâcher son balai pour écouter. Les enfants de la personne âgée viendront dire qu'on ne s'occupe pas assez bien de leur parent.

Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Madeleine ou la dépossession

Madeleine a plus de 90 ans. Son mari est décédé l'an dernier et il était son soleil. Elle vit depuis dans le souvenir de lui. Ce jour-là deux de ses enfants sont venus la voir et lui font une surprise : pendant sa sieste ils remplacent le vieux fauteuil par un fauteuil tout confort, qui se lève et s'abaisse électriquement... et réaménagent toute la pièce en fonction. Quand Madeleine se réveille, le vieux fauteuil a été remisé au garage. Mais ce fauteuil était celui de son mari et elle s'asseyait dedans chaque jour pour penser à lui. Les enfants veulent que leur mère fasse son deuil plus vite et qu'elle soit dans un environnement confortable et sécurisé. Madeleine pleure son incapacité à exiger qu'on lui rende son fauteuil.

Cette séquence nécessite 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Équipe du spectacle

L'équipe est composée selon votre choix de scènes, par 3 à 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Lieu d'intervention et conditions techniques

Ces séquences peuvent être jouées dans tous lieux en capacité de réunir du public.

Temps d'installation : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé dès le matin de la représentation (si possible 3h avant).

Espace de jeu :

Plateau de jeu d'un minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture. Si l'espace du public n'est pas gradiné, le plateau de jeu doit être surélevé de 50 cm du sol si l'on prévoit plus de 60 spectateurices. En dessous de 60 spectateurices il est possible de faire sans estrade. Pour faire une estrade, il suffit de trouver neuf praticables pour monter la scène (ce sont des estrades de 1m sur 2m, réglables en hauteur). Il est nécessaire que cette estrade prévoie une marche pour y accéder.

Sonorisation :

Pour plus de 60 spectateurices : quatre voire deux micros d'ambiance (dits aussi multidirectionnels) sur pieds ou pendus.

Pour moins de 60 spectateurices : seule votre sono sera nécessaire car NAJE apportera son micro d'ambiance.

Lumières : si la salle est une salle de théâtre, demander au régisseur un plein feux régulier en lumière blanche ; si la salle n'est pas équipée, trouver au minimum deux projecteurs de 500 watts, plus deux pieds pour les accrocher ainsi que les rallonges et multiprises pour les brancher.

Si le spectacle a lieu en Ile-de-France et que le commanditaire n'est pas en mesure de fournir le matériel pour la lumière et/ ou le son, la Compagnie peut apporter :

- pour un public ne dépassant pas 60 personnes, 2 projecteurs de 500 watts sur pieds, sa sono et son micro.
- et jusqu'à 120 personnes, 2 projecteurs de 500 watts sur pied.

Conditions financières

Pour une représentation avec des séquences ne nécessitant pas plus de 4 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 000 €

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 5 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 400 €

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 6 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 800 €

Nous proposons des tarifs dégressifs pour une deuxième représentation du spectacle la même journée.

Il conviendra d'ajouter les repas de l'équipe (tarif SYNDEAC), et si le spectacle a lieu hors Ile-de-France, le remboursement des trajets SNCF 2eme classe, et l'hébergement lorsque l'aller-retour ne peut pas être fait dans la journée.

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)

Fiche administrative

" Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir " Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : Compagnienaje92@gmail.com

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

Conditions générales de vente

La signature par le commanditaire de ce devis ou contrat et son envoi à NAJE valent acceptation du contrat. »

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

A la fin du dernier jour de l'action, la structure commanditaire reçoit par mail une facture correspondant à l'intégralité du coût de l'intervention. Il lui appartient alors de la régler selon les modalités habituelles de la compagnie (paiement par chèque ou virement à réception de la facture et, au plus tard, au trentième jour suivant la date de facturation).

Selon le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera exigée en cas de retard de paiement.

CONDITIONS DE RÉALISATION ET MOTIFS DE RESILIATION

Le devis ou le contrat prévoit les responsabilités des parties pour la réalisation de l'action.

En cas de manquement de la Compagnie à une quelconque de ses obligations imparties citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par le ou la commanditaire. La rémunération due à NAJE sera calculée proportionnellement au travail effectué.

En cas de manquement du ou de la commanditaire à une quelconque de ses obligations citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par la compagnie. La compagnie facturera alors les prestations réalisées, les prestations programmées sur le mois en cours et le mois suivant, plus un tiers des prestations programmées ultérieurement.

MODALITÉS D'ANNULATION

Si l'annulation intervient entre le jour de la signature du devis ou du contrat et à plus d'un mois avant la date de démarrage de la prestation, nous demandons un règlement à hauteur du tiers du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient entre un mois et quinze jours avant le démarrage de la prestation, nous demanderons un règlement à hauteur de la moitié du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient à moins de quinze jours avant le démarrage de l'intervention, nous demandons un règlement à hauteur de la totalité du prix convenu dans le devis ou le contrat.

En cas d'annulation pour force majeure, aucun dédommagement ne sera demandé de part et d'autre.

En cas d'annulation du fait de NAJE, il sera d'abord proposé à la structure commanditaire un report de l'intervention à une date ultérieure. Si le report n'est pas possible, seul le règlement des prestations déjà effectuées sera demandé.

Ces conditions générales de vente s'appliquent pour les spectacles, ateliers et formations non prises en charge par la formation professionnelle. Des conditions spécifiques pour les formations prises en charge par la formation professionnelle sont disponibles dans la partie formation du site.